



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Maîtrise de l'énergie et environnement

de l'Université Paris Ouest Nanterre
La Défense

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague D

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université Paris Ouest Nanterre La défense

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Maîtrise de l'énergie et environnement

Dénomination nationale : SP2-Energie et génie climatique

Demande n° S3LP140007287

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : L'Université Paris Ouest Nanterre La défense
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : La Fédération des services énergie environnement (FEDENE), la Fédération génie climatique et couverture plomberie (GCCP), la chambre de l'ingénieur et du conseil de France (CICF).
- Secteur professionnel demandé : SP2-Production et transformations

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Maîtrise de l'énergie et environnement* (MEE) a été créée à la rentrée universitaire 2010/2011 et ouverte par la voie de l'apprentissage l'année suivante en 2011/2012. Le cursus complète les formations de niveau III existantes à l'IUT de Ville d'Avray/St Cloud (DUT *Génie thermique et énergie, Génie mécanique et productique, Génie électrique et informatique industrielle*) et à l'UFR *Systèmes industriels et techniques de communication* (SITEC). Il se développe en liaison avec les entreprises partenaires dans l'alternance. Cette formation répond à leur demande en termes de besoin de qualification dans les métiers de l'énergie et de l'environnement.

Le recrutement s'effectue sur dossier après deux années d'études universitaires sanctionnées par un diplôme dans les spécialités scientifiques : mécanique ; thermique ; électrique ; informatique ; environnement.

Les métiers proposés à l'issue de la formation dans le secteur de l'énergie et de l'environnement s'exercent dans plusieurs champs d'activités : la fabrication des équipements ; la fabrication des équipements frigorifiques ; la fabrication des équipements solaires et éoliens ; l'industrie automobile ; la production et la distribution d'énergie ; l'ingénierie solaire et éolienne ; les entreprises de maintenance et d'installation de chauffage et climatisation classique et solaire ; les entreprises d'installation et de maintenance des équipements solaires ; les sociétés d'audit ; les services de l'environnement des collectivités locales.

L'analyse du positionnement de la formation dans le contexte socio-économique ne fait pas l'objet d'une présentation dans le dossier.

Synthèse de l'évaluation

● Appréciation globale :

Dans le contexte actuel, la spécialité de LP est sur un créneau fort et porteur, comme le montre l'attractivité avec 12 dossiers retenus sur 63 candidatures en 2010/2011 et 17 dossiers retenus sur 220 candidatures en 2011/2012.

L'objectif du projet pédagogique est de conduire le titulaire de la LP à optimiser la maîtrise de la consommation de l'énergie dans le secteur de l'industrie et le bâtiment, ce qui se traduira par un effet bénéfique sur l'environnement.

Les entreprises qui accueillent les stagiaires font partie des secteurs de l'énergie et de l'environnement, et mobilisent les étudiants sur des sujets ciblant les préoccupations de l'entreprise. Les unités d'enseignement portent sur les secteurs de l'industrie et sur celui du bâtiment, sur la maîtrise de l'énergie et par conséquent, sur le développement durable. Il existe une parfaite cohérence entre les compétences et connaissances attendues et le projet pédagogique.

La spécialité est placée sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur entouré d'une équipe pédagogique mais peu d'éléments relatifs au pilotage et au dispositif de suivi et d'autoévaluation de la formation sont évoqués. L'équipe enseignante a mis en place des cours d'homogénéisation des niveaux en mathématique (58 heures), proposés aux étudiants issus des filières de BTS et de mise à niveau dans les matières techniques pour les étudiants issus d'autres cursus. Ouvert en 1967, l'IUT de Ville d'Avray dispose de plateformes technologiques conçues et réalisées avec un l'apport des différents partenaires. Ces plateformes sont renouvelées en intégrant les dernières technologies et les étudiants de la licence *Maîtrise de l'énergie et environnement* bénéficient de cette infrastructure et de ces plateformes.

Le partenariat construit depuis plus de 15 ans dans le cadre de l'alternance relative au DUT *GTE*, a bénéficié à cette licence professionnelle. De nouveaux partenaires intéressés par le domaine de la maîtrise de l'énergie et l'environnement complètent le dispositif de formation pour une contribution à la spécialité qui atteint 30 %. Les partenariats de qualité et diversifiés ont été formalisés ; la FEDENE regroupe six syndicats dont le SNCU, le SNEC, SVDU. La convention cadre avec la CICF permet de compléter et d'élargir ainsi l'offre de compétences dans le domaine de la maîtrise de l'énergie et de l'environnement.

En ce qui concerne l'insertion professionnelle, dont les résultats ne doivent pas être l'objet d'une analyse eu égard à l'ouverture récente de la LP, 40 % des étudiants ont été recrutés sur un emploi et 30 % ont poursuivi leurs études.

● Points forts :

- Un fort développement en liaison avec les entreprises partenaires dans l'alternance.
- Une formation répondant à la demande du secteur professionnel en termes de besoins de qualification dans les métiers de l'énergie et de l'environnement.

● Points faibles :

- Un recrutement principalement sur des sections DUT et BTS.
- Un pilotage peu visible.

Recommandations pour l'établissement

Cette LP récemment créée répond aux besoins dans le monde professionnel. Il est recommandé de renforcer le pilotage et de s'appuyer par exemple sur un conseil de perfectionnement dont les rôles et missions seraient clairement identifiés. L'analyse de la position de la formation dans le contexte régional, voire national devrait être argumenté pour soutenir cette spécialité en termes d'orientation vers l'emploi dans un secteur professionnel en devenir.



Notation

Spécialité non notée car ouverte en 2010.



Observations de l'établissement

Responsable de la formation :

NOM Prénom HAMOUDA Abderezak

Email ahamouda@u-paris10.fr

1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

Appréciation globale Nous sommes d'accord avec l'appréciation globale qui met en avant les atouts de cette formation.

Points forts Accord total avec les appréciations.

Points faibles Les DUT et les BTS viviers de recrutement regroupent une très large palette de spécialités. Les BTS regroupent une trentaine de spécialités, ce qui se traduit par une grande diversité de parcours étudiants.
 La formation n'est pas conçue uniquement comme un complément de formation des étudiants des départements de l'IUT de Ville d'Aray : seuls 25 % des étudiants en sont issus.

2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ÉTABLISSEMENT »

Le pilotage de la formation sera renforcé à la rentrée 2013/2014 par l'intégration de collègues dans la direction.

Un conseil de perfectionnement regroupant des enseignants de l'Université et des professionnels partenaires sera mis en place en octobre 2013.

Une évaluation des enseignements sera proposée aux étudiants pour l'année 2013/2014.

3/ Observations portant sur la rubrique « NOTATION »

Pas de notation : formation récente

REMARQUE : Les responsables de formation ont apporté, ci-dessus, les observations relatives au rapport d'évaluation de leur formation qui leur semblaient pertinentes.

Deux précisions sont apportées par l'Etablissement :

1/ **L'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE)** de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense a été mis en place en juin 2013. En partenariat avec les responsables de formation, il a pour missions de collecter, analyser et diffuser des enquêtes sur la réussite des étudiants dans leur formation et sur leur devenir professionnel. Les équipes de formations bénéficieront, dans le contrat 2014-2018, de ces données demandées par l'AERES. Accessible directement sur le site de l'université (<http://ove.u-paris10.fr/>), l'OVE publiera les enquêtes nationales ou celles de l'établissement.

2/ Dans le contrat 2014-2018, **l'Etablissement s'engage également à définir et à formaliser**, en concertation avec les équipes de formation, **une procédure d'évaluation des formations par les étudiants**, en s'appuyant sur les nombreuses formes d'évaluation qui existent d'ores et déjà dans l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Le Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense
M. Jean-François Balaudé

